

PARIS FONTAINEBLEAU
Osenat

LA COLLECTION PERINET-MARQUET

Samedi 18 Mars 2017 à 15h











LA COLLECTION PERINET-MARQUET

et à divers*

VENTE

Samedi 18 Mars 2017 à 15h

LIEU DE VENTE

5 rue Royale
77300 Fontainebleau

EXPOSITIONS PUBLIQUES

107 avenue Georges Clémenceau
77250 Moret-sur-Loing

Jeudi 16 Mars de 10h à 19h
Vendredi 17 Mars de 10h à 19h
Samedi 18 Mars de 10h à 12h

Participez à cette vente avec :

Drouot LIVE[®]

Enregistrez vous sur www.osenat.com

ORDRES D'ACHAT ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les automobiles inscrites dans cette vente
Tél. +33 (0)1 80 81 90 10
Fax +33 (0)1 80 81 90 38

CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue

English version available on
www.osenat.com

Consultez nos catalogues et laissez des ordres d'achat sur

www.osenat.com

"OsenatAutomobiles"
sur Facebook et Youtube

Jean-Pierre OSENAT

Président
Commissaire-Priseur

Stéphane PAVOT

Directeur du Département
Automobiles de Collection
+33 (0)1 80 81 90 10
+33 (0)6 81 59 85 65
s.pavot@osenat.com

Annabelle REBELO

Administration des Ventes
+33 (0)1 80 81 90 06
administration@osenat.com

SPÉCIALISTES

Olivier LEGLEYE
+33 (0)6 68 95 47 94
olivier_legleye@hotmail.fr

Alain GAUCHET

+33 (0)6 07 69 11 94
gauchet.osenat@orange.fr

Patrice MOREAU

+33 (0)6 80 72 72 75
moreau.osenat@orange.fr

LES RAPPORTS D'EXPERTISE DES AUTOMOBILES SONT DONNÉS SUR SIMPLE DEMANDE

LA COLLECTION PERINET-MARQUET





Crée en 1920 par Marcel Hantraye, artisan charron, la maison réalisait à Paris des carrosseries à la demande pour Panhard, Hotchkiss ou Delahaye.

Reprise en 1950 par M.Perinet-Marquet, le garage se spécialise très vite dans l'entretien des automobiles Panhard et des moteurs sans soupape jusqu'au début des années 70.

La famille Perinet-Marquet (3^{ème} génération) va par la suite devenir spécialiste reconnu de la carbuologie.

Perinet-Marquet, issu de cette généalogie de l'automobile Française commence sa collection de DS Citroën vers 1970, certainement la plus importante en France aujourd'hui, tant par le nombre de voitures présentées que par la variété des modèles.



MOTOS



N° 1

2 Scooters Yamaha

50 / 80 €



N° 2

Yamaha Beluga 125

80 / 120 €



N° 3

Honda 125 NX
Sports Touring

100 / 150 €



N° 4

Honda 125 Twin

150 / 200 €

N° 5

Yamaha RD 125

300 / 350 €



N° 6

1973 Motobécane 75cc

1 500 / 2 000 €



N° 8

1970 Motobécane D75
avec boîte de vitesses

2 000 / 2 500 €

N° 9

1973 Motobécane Spéciale 98

800 / 1 000 €





N° 10

1976 Peugeot Sx5 50cc

800 / 1 000 €



N° 12

1977 Suzuki GT 125

1 000 / 1 400 €



N° 11

1972 Suzuki GS 500

1 000 / 2 000 €



N° 13

1977 Suzuki GT 125

150 / 200 €



N° 14

1999 Harley Davidson 883
4 746 Kms

8 000 / 10 000 €



N° 15

1994 Harley Davidson
XLH 1 200

7 000 / 9 000 €



AUTOMOBILES DE COLLECTION





ICÔNE DE L'HISTOIRE AUTOMOBILE



L'étoile du Salon 1955 tourne lentement sur son stand, indifférente à l'agitation alentour.

encore mon impression de surprise, quand elle est arrivée face à nous, à la vue de cette face toute en largeur, à la moue dédaigneuse, qui m'a fait aussitôt penser à un énorme crapaud jaune pâle. Et pendant que mon inconscient cristallisait sur cet objet animé d'un souffle de vie, des amis de la famille, qui avaient alors une 203, se sont décidés à l'achat d'une DS, convaincus des qualités de la Citroën. Mais, comme ils n'arrivaient pas à s'habituer à sa ligne, ils se sont procuré un modèle réduit afin de s'y accoutumer progressivement. Si bien qu'à chaque visite chez ces amis, je demandais la DS; c'était un gros jouet Gégé avec lequel je m'isolais dans un coin du salon, où j'étais le plus heureux des enfants, perdu dans la contemplation de cette curieuse automobile".

Olivier de Serres "DS le grand livre" éditions EPA

"Je crois que je m'en souviendrai toute ma vie. Mon père n'était pas spécialement intéressé par l'automobile, mais un certain jour d'octobre 1955, il est rentré plus tôt à la maison pour m'emmener chez Pichard, le concessionnaire Citroën de Tours, voir la nouvelle DS. C'était un événement! J'avais 6 ans et je me rappelle très bien de la scène: "elle" se tenait là, au milieu du hall d'exposition dans sa robe claire, je lui trouvai une allure animale, indifférente à cette agitation alentour. Elle m'impressionna tout de suite beaucoup. Il régnait là une certaine fièvre; plusieurs messieurs désiraient remplir des bons d'achat, quelques-uns décidaient même d'annuler leur précédente commande chez Peugeot ou Renault dont les modèles paraissaient subitement d'une terrible banalité.

Mon second souvenir est lié à une image de la DS sur la route, la première que je voyais rouler; c'était sur le pont d'Ambroise, je ressens



Fin 1956, DS et ID dans le salon d'exposition de Citroën sur les Champs-Elysées. Les drapeaux rappellent la visite de la Reine d'Angleterre.

« DS. Son nom la désignait d'emblée pour d'exceptionnels destins. Elle fut la voiture des grands de ce monde et sauva même la vie du chef de l'Etat français, lors de l'attentat du Petit-Clamart. Souple et suave, elle câlinait sur sa banquette arrière rhumatisants et femmes enceintes. Faite pour le luxe et le confort, elle se plia pourtant sans peine à la rudesse de l'effort sportif. A peine apparut-elle en rallyes qu'elle devint la championne incontestée des épreuves les plus longues et les plus dures des Afriques et des Amériques. Celles où il faut passer ou casser. Elle passait !

Elle fut et restera à la fois l'automobile par excellence et beaucoup plus que l'automobile. Elle fut, elle est et restera la seule voiture qui ne ressemble à aucune autre, la seule vivante, qui respire, se hausse et prend son élan avant d'agir, humant l'air de son museau de squale, la seule qui semble réfléchir et sache s'exprimer : soupirer de regret quand on stoppe sa course. Elle est franche, sûre, noble et de la race des pur-sang, émanation d'une époque où voiture signifiait liberté.

Sa beauté lisse n'a pas d'âge. Elle n'a pas vieilli et ne vieillira pas. Regardez-la passer, toujours moderne, contemporaine, immarcescible, pure et sculptée par le vent, pareille à ce que déjà elle était au milieu du siècle. Imaginez à ses côtés les voitures de l'époque, ces ancêtres de l'an 1955, démodées, obsolètes, périmées, mieux encore : confrontez-la aux modèles d'aujourd'hui, tous plus ou moins homologues et indifférenciés, avec leur profil anonyme et similaire d'ami qui vous veut du bien. Vous comprendrez l'évidence de sa particularité et sa supérieure originalité ! ».

Jacques Wolgensinger, livre de Olivier de Serres "DS le grand livre" éditions EPA

Salon d'Octobre 1956. M. Bercot accueille le président Coty sur le stand Citroën dont l'ID représente l'attraction.



N° 16

1965 CITROEN DS 19 Pallas
Châssis n° 4436406
Carte grise française

6 000 / 8 000 €





N° 17

1969 CITROEN DS 20 PALLAS
Châssis n° 00FO2730
Boite de vitesse hydraulique
Carte grise française

8 000 / 12 000 €





N° 18

1971 CITROEN DS 21 PALLAS
Châssis n° 02FA0209
Boite de vitesse hydraulique
Carte grise française

15 000 / 20 000 €



N° 19

1966 CITROEN 19 PALLAS
Châssis n° 4314331
Boite de vitesse hydraulique
Carte grise française

16 000 / 20 000 €





N° 20

1966 CITROEN DS 21 PALLAS
Châssis n° 4700453
Carte grise française
Parution auto journal n°935

18 000 / 20 000 €





N° 21

CITROEN DS 23 IE PALLAS
Châssis n° 00FG7216
Boite de vitesse hydraulique
Carte grise française

11 000 / 16 000 €



N° 22

1969 CITROEN ID 19
Châssis n° 3811334
Carte grise française

8 000 / 10 000 €



N° 23

1967 CITROEN ID 19
Châssis n° 3771393
Carte grise française

8 000 / 12 000 €





N° 24

1971 CITROEN DS 21
Châssis n° 01FB0936
Boite de vitesses 5 rapports
Carte grise française

11 000 / 15 000 €





N° 25

1973 CITROEN DS 23
Châssis n° 01FE1173
Boite de vitesse hydraulique
Carte grise française

17 000 / 23 000 €





N° 26

1973 CITROEN DS Ambulance
Châssis n° 8407624
Carte grise française

7 000 / 9 000 €

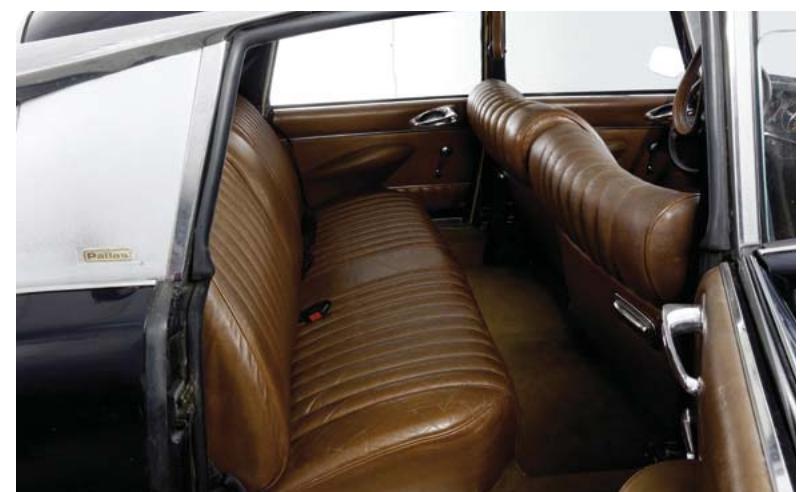




N° 27

1974 CITROEN DS 23 PALLAS
Châssis n° 01FE1057
Boite de vitesse 5 rapports
A immatriculer en collection

10 000 / 15 000 €





N° 28

1971 CITROEN DS 20
Châssis n° 4708603
Boite de vitesse hydraulique
Carte grise française

10 000 / 15 000 €





N° 29

1972 CITROEN DS 23 IE PALLAS
Châssis n° 00FO2730
Boite de vitesse 5 rapports
Carte grise française

12 000 / 18 000 €





N° 30

1969 CITROËN DS 21
CABRIOLET USINE
Châssis n° 4638784
Carte grise française

110 000 / 150 000 €







N° 31

1973 CITROEN DS 23 PALLAS
Châssis n° 01FG9814
Boite de vitesse 5 rapports
Carte grise française

14 000 / 18 000 €





N° 32

1972 CITROEN DS 21 IE PALLAS
Châssis n° 03FA0075
Boite de vitesse hydraulique
Carte grise française

5 000 / 7 000 €

N° 33

1970 CITROEN ID 20 F
BREAK 8 PLACES
Châssis n° 3991974
Carte grise française

6 000 / 8 000 €



N° 34

1967 CITROEN ID 19
Châssis n° 3734176
Carte grise française

12 000 / 18 000 €



N° 35

1972 CITROËN DS 20 PALLAS
Châssis n° 4712506
Carte grise française

12 000 / 15 000 €





N° 36

1973 CITROEN DS 23 Break
Châssis n° 00FF2228
Carte grise française

15 000 / 20 000 €



N° 37

1973 CITROEN ID 20 F Break
Châssis n° 8408238
Carte grise française

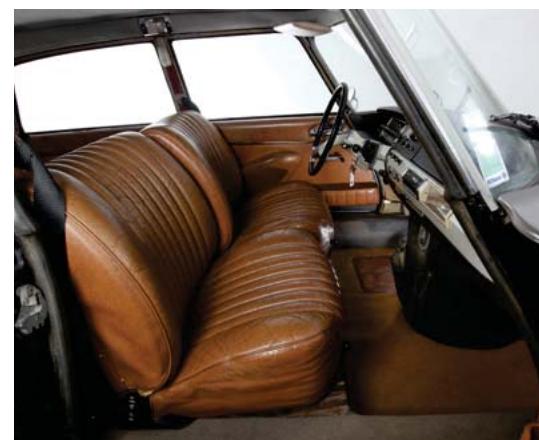
15 000 / 20 000 €



N° 38

1968 CITROEN ID 19
Châssis n° 3796835
Carte grise française

8 000 / 12 000 €





N° 39

1967 CITROEN DS 21 LHM
Cabriolet réplique
Châssis n° 4374356
Carte grise française

70 000 / 90 000 €



Samedi 18 Mars 2017



N° 40

1974 CITROEN DS 23 IE PALLAS
Châssis n° 02FO2074
Boîte de vitesse hydraulique
Carte grise française

6 000 / 8 000 €





N° 41

1973 CITROËN DS 23 Carbu
Châssis n° 00FE8543
Carte grise française

5 000 / 7 000 €



N° 42

1980 CITROEN CX 2400 GTI
Châssis n°05ME2729
Carte grise française

3 000 / 5 000 €



N° 43

1972 CITROEN SM
Châssis n° SB6787
Carte grise française

15 000 / 20 000 €



N° 44

1964 RENAULT CARAVELLE
Type R1133
Châssis n° 117955
Carte grise française

10 000 / 12 000 €



N° 45

1935 CITROEN TRACTION 7C
Châssis n° 064114
Carte grise française

12 000 / 15 000 €





N° 46

1955 CITROEN TRACTION 15/6
Châssis n° 727596
Carte grise française

30 000 / 35 000 €



N° 47

1981 PEUGEOT 104 Z
Châssis n° 6000419
Carte grise française

2 000 / 3 000 €



N° 48

1985 PORSCHE 944 TURBO
Châssis n° WPOZZZ952GN100473
Carte grise française

15 000 / 20 000 €



Parution dans auto plus classic



N° 49

1975 PEUGEOT 104 GLS
Châssis n° 5300253
Carte grise française

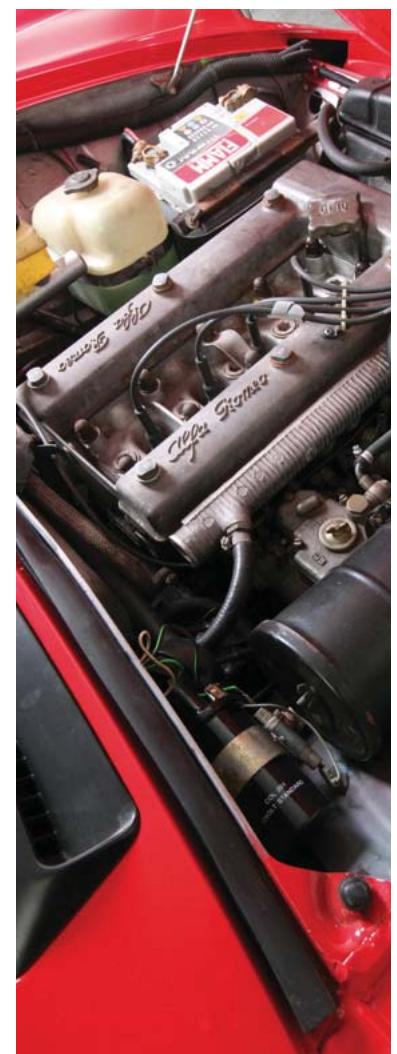
1 000 / 2 000 €



N° 50

1984 ALFA ROMEO SPIDER 1,6L
Châssis n° ZAR1153500006715
Carte grise française
65 744 kms

10 000 / 15 000 €



N° 51

1982 MERCEDES BENZ 280 SL
Châssis n° WDB10704212013674
Carte grise française

6 000 / 8 000 €



N° 52

1991 OPEL OMEGA LIMOUSINE
Châssis n° WOL000016L1160588
Carte grise française

2 000 / 3 000 €



N° 53

1992 OPEL OMEGA LIMOUSINE
Châssis n° WOL000016M1083168
Carte grise française

2 000 / 3 000 €





N° 54

1981 TALBOT Samba
Châssis n° VF451A611CP191245

300 / 600 €



N° 55

1981 CITROEN VISA
Chassis n° 02VJ8608
11 500 kms

300 / 500 €



N° 56

RENAULT FREGATE
Type R1103
Châssis n° 2640970
Sans carte grise

500 / 800 €



N° 57

1972 PEUGEOT 304 S CABRIOLET
Châssis n° 3365471
Carte grise française

10 000 / 12 000 €





N° 58

1978 PEUGEOT 604
Châssis n° 6572048
A immatriculer en collection

1 000 / 1 500 €



N° 59

ROLLS ROYCE Silver Shadow
Châssis n° SRH33448
A immatriculer en collection

1 000 / 1 500 €



N° 60

PANHARD Z1
A immatriculer en collection

300 / 500 €



N° 61*

1972 CITROEN ID 21 F CURRUS
Châssis n° 357106121224
Carte grise française

6 000 / 8 000 €



N° 62*

1950 CITROEN TRACTION 15/6
Châssis n° 694832
Carte grise française

20 000 / 35 000 €



N° 63*

Fiat 500 Type 110f
Chassis n° 2982047
Carte grise française

9 000 / 12 000 €

FIAT 500 RÉSTAURÉE DANS VINTAGE MECANIC

Cette voiture a été confié à l'émission télévisée «Vintage Mecanic» pour sa restauration.

Fiat (Fabbrica Italiana Automobili Torino) est le premier constructeur automobile Italien et a été fondé en 1899 à Turin.

La première génération de Fiat 500 a été créée par Dante GIACOSA et Antonio FESSIA à la demande de Benito MUSSOLINI et présentée au public en 1936 sous le nom de Fiat Topolino. Topolino veut dire "petite souris". D'ailleurs Walt-Disney en fera la voiture officielle de Mickey Mouse !

La Fiat 500 devait répondre au besoin de mobilité des Italiens suite au passage de l'Italie à l'ère industrielle et à la hausse de la consommation. En effet, MUSSOLINI souhaitait proposer aux Italiens une voiture économique.

La petite 500, celle à laquelle on pense aujourd'hui est la seconde génération née en 1957 sous le nom de "Nuova 500" elle est décrite par son créateur comme la voiture qui "devait devenir l'auto de ceux qui possèdent un scooter", car si l'Italie était le pays du fameux scooter dès la fin des années 1940, il allait devenir également le pays des Fiat 500 et 600 dès la décennie suivante.

Notre 500 à nous est la descendante de la Nuova.



INDEX

1	2 Scooters Yamaha	50/80 €	22	1969 CITROEN ID 19	8000/10000 €	43	1972 CITROEN SM	15000/20000 €
2	Yamaha Beluga 125	80/120 €	23	1967 CITROEN ID 19	8000/12000 €	44	1964 RENAULT CARAVELLE	10000/12000 €
3	Honda 125 NX Sports Touring	100/150 €	24	1971 CITROEN DS 21	11000/15000 €	45	1935 CITROEN TRACTION 7C	12000/15000 €
4	Honda 125 Twin	150/200 €	25	1973 CITROEN DS 23	17000/23000 €	46	1955 CITROEN TRACTION 15/6	30000/35000 €
5	Yamaha RD 125	300/350 €	26	1973 CITROEN DS Ambulance	7000/9000 €	47	1981 PEUGEOT 104 Z	2000/3000 €
6	1973 Motobécane 75cc	1500/2000 €	27	1974 CITROEN DS 23 PALLAS	10000/15000 €	48	1985 PORSCHE 944 TURBO	15000/20000 €
7	1977 Motobécane 99E 50cc	600/900 €	28	1971 CITROEN DS 20	10000/15000 €	49	1975 PEUGEOT 104 GLS	1000/2000 €
8	1970 Motobécane D75	2000/2500 €	29	1972 CITROEN DS 23 IE PALLAS	12000/180000 €	50	1984 ALFA ROMEO SPIDER 1,6I	10000/15000 €
9	1973 Motobécane Spéciale 98	800/1000 €	30	1969 CITROEN DS 21	110000/150000 €	51	1982 MERCEDES BENZ 280 SL	6000/8000 €
10	1976 Peugeot Sx5 50cc	800/1000 €	31	1973 CITROEN DS 23 PALLAS	14000/18000 €	52	1991 OPEL OMEGA LIMOUSINE	2000/3000 €
11	1972 Suzuki GS 500	1000/2000 €	32	1972 CITROEN DS 21 IE PALLAS	5000/7000 €	53	1992 OPEL OMEGA LIMOUSINE	2000/3000 €
12	1977 Suzuki GT 125	1000/1400 €	33	1970 CITROEN ID 20 F BREAK 8 PLACES	6000/8000 €	54	1981 TALBOT SAMBA	300/600 €
13	1977 Suzuki GT 125	150/200 €	34	1967 CITROEN ID 19	12000/18000 €	55	1981 CITROEN VISA	300/500 €
14	1999 Harley Davidson 883	8000/10000 €	35	1972 CITROEN DS 20 PALLAS	12000/15000 €	56	RENAULT FREGATE	500/800 €
15	1994 Harley Davidson XLH 1 200	7000/9000 €	36	1973 CITROEN DS 23 Break	15000/20000 €	57	1972 PEUGEOT 304 S CABRIOLET	10000/12000 €
16	1965 CITROEN DS 19 Pallas	6000/8000 €	37	1973 CITROEN ID 20 F Break	15000/20000 €	58	1978 PEUGEOT 604	1000/1500 €
17	1969 CITROEN DS 20 PALLAS	8000/12000 €	38	1968 CITROEN ID 19	8000/12000 €	59	ROLLS ROYCE SILVER SHADOW	1000/1500 €
18	1971 CITROEN DS 21 PALLAS	15000/2000 €	39	1967 CITROEN DS 21 LHM	70000/90000 €	60	PANHARD Z1	300/500 €
19	1966 CITROEN 19 PALLAS	16000/20000 €	40	1974 CITROEN DS 23 IE PALLAS	6000/8000 €	61	1972 CITROEN ID 21 F CURRUS	6000/8000 €
20	1966 CITROEN DS 21 PALLAS	18000/20000 €	41	1973 CITROEN DS 23 Carbu	5000/7000 €	62	1950 CITROEN TRACTION 15/6	20000/35000 €
21	CITROEN DS 23 IE PALLAS	16000/2000 €	42	1980 CITROEN CX 2400 GTI	3000/5000 €	63	FIAT 500 110 F	9000/12000 €



Dimanche 19 Mars 2017 à 14h30

COLLECTIONS MIGEON & COCHETEUX et à divers



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

COMMISSION ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de Osenat, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 16,67 % HT (soit 20 % TTC) sur une tranche jusqu'à 350 000 euros et de 1 % HT (soit 13,20 % TTC) à partir de 350 000 euros. Vente Live : une commission acheteur supplémentaire de 3% HT. (3,59% TTC) sera ajoutée à cette commission. Automobilia : 20% HT.

TVA

Remboursement de la TVA en cas d'exportation en dehors de l'Union Européenne.Toute TVA facturée sera remboursée au personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Osenat devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des lots

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots. Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque lot correspond à sa description. Le réentoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Exposition avant la vente

L'exposition précédent la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée.

Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la Société Osenat s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la Société Osenat se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en euros faisant foi.

Comment enchérir en personne

Pour enchérir en personne dans la salle, il est recommandé de se faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un lot, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité. S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clercs de la vente. A la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur

Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une "limite à ne pas dépasser". Les offres illimitées et "d'achat à tout prix" ne seront pas acceptées. Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à contact@osenat.com
- envoyés par télexcopie au numéro suivant :

00 33 (0) 64 22 38 94

- remis au personnel sur place

- envoyés par la poste aux bureaux de la Société Osenat. Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus). Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit ou vos confirmations écrites d'ordres d'achat données par téléphone au moins 24 heures avant la vente.

Enchérir par téléphone

Si vous ne pouvez pas être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrons exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais.

3. LA VENTE

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'encherir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux lots pendant la vente

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera

interdit.

Déroulement de la vente

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente

Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez s'il vous plaît téléphoner :

Osenat - Tél. 00 33 (0) 64 22 27 62

Fax 00 33 (0) 64 22 38 94

ou sur internet : www.osenat.com

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euro ;

- En espèces en euro dans les limites suivantes :

- 1 000 € pour les commerçants

- 1 000 € pour les particuliers français

- 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

- Par carte de crédit : Visa ou Mastercard

- Par virement en euro sur le compte :

Coordonnées bancaires :

HSBC FRANCE

Titulaire du compte

Osenat

9-11, RUE ROYALE

77300 FONTAINEBLEAU

Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER

Code banque : 30056

Code guichet : 00811

No compte : 081101331557

Cle RIB : 57

Identification internationale :

FR76 3005 6008 1108 1101 3315 557

SWIFT : CCFRFRPP

Siret : 442 614 384 00042

APE : 741AO

No TVA intracommunautaire : FR 76442614384

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Tous les lots pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Osenat. Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre livraison de leurs lots après la vente.

Des frais de stockage seront facturés par Osenat aux acheteurs n'ayant pas retiré leurs achats 15 jours après la vente, à raison de :

- 10 € par jour pour un meuble

- 5 € par jour pour un objet ou un tableau

Exportation des biens culturels.

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas, une autorisation douanière pourra également être requise. L'Etat français a faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national.

Osenat n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. Sont présentées ci-dessous, de manière non-exhaustive, les catégories d'oeuvres ou objets d'art accompagnés de leurs seuils de valeur respectifs au-dessus desquels

un Certificat pour un bien culturel (dit «Passeport») peut être requis pour que le lot puisse sortir du territoire français.

Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire Européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports, ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €

- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €

- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originale, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €

- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €

- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €

- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €

- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €

- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15.000 €

- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE: quelle que soit la valeur) 1.500 €

- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles(1)

- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €

- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)

- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE quelle soit la valeur) 300 €

(1) Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.

Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la Société Osenat Fontainebleau avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente.

Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle les dites indications sont établies.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

CONDITIONS AND INFORMATION PRINCIPALLY FOR BUYERS

All property is being offered under French Law and the conditions printed in this volume. It is important that you read the following pages carefully.

The following pages give you as well useful information on how to buy at auction. Our staff is at your disposal to assist you.

BUYER'S PREMIUM

The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 20 % inc. taxes. sur une tranche jusqu'à 350 000 euros et de 11% HT (soit 13,20 % TTC) à partir de 350000 euros.

Automobilia : 20% HT.

VAT RULES

Non-European buyers may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the accounting department within delay of 3 months of the date of sale, and if they provide Osenat with the third sample of the customs documentation (DAU) stamped by customs. Osenat must appear as shipper on the export document and the buyer as the consignee. The exportation has to be done within the legal delays and a maximum of 3 months of the date of sale.

1 - BEFORE THE AUCTION

Pre-sale estimates

The pre-sale estimate are intended as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sales as estimates can be subject to revision.

Condition of lots

Solely as a convenience, we may provide condition reports. All the property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects.

No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and finings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Sale preview

Pre-auctions viewings are open to the public free of charge. Osenat is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk.

2 - BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as substitutes for bidding in euros.

Bidding in Person

To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.

If you wish to bid on a lot, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyers of any lot, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

We will invoice all lots sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as principal

If you make a bid at auction, you do as principal and we may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid power of attorney acceptable to us.

Absentee bids

If you cannot attend the auction, we will pleased to execute written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. Lots will be bought as cheaply as is consistent with other bids and the reserves. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence. Always indicate a "top limit" - the hammer price to which you would stop bidding if you were attending the auction yourself.

"Buy" and unlimited bids will not be accepted.

Orders shall be made in euro.

Written orders may be

- sent by e-mail at contact@osenat.com
- sent by fax to the following number: oo 33 (0) 180 81 90 01
- hand delivered to staff on the premises
- sent by post to the offices of Osenat.

You may also bid by telephone. Telephone bids must be confirmed before the auction by letter, fax or e-mail. These as well as written bids must be received 24 hours before the auction so that we can guarantee satisfaction.

Bidding by telephone

If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Osenat Fontainebleau staff are available to execute bids for you in English.

3 - AT THE Auction

Conditions of sale

As indicated above, the auction is governed by the conditions printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read them carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer. Access to the lots during the sale

For security reasons, prospective bidders will not be able to view the lots whilst the auction is taking place.

Auctioning

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

4 - AFTER THE AUCTION

Results

If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to place on your behalf, please contact:

Osenat - Tél. oo 33 (0) 164 22 27 62

Fax oo 33 (0) 164 22 38 94

or: www.osenat.com

Payment

Payment is due immediately after the sale and may be made by the

following method:

- checks in euro
- cash within the following limits:
 - 1.000 euros for trade clients
 - 1.000 euros for French private clients
 - 15.000 euros for foreign tax nationals (non trade)
 - credit cards VISA and MASTERCARD
 - Bank transfers should be made to:

HSBC FRANCE
Account holder :
Osenat
9-11, RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation: HSBC FR PARIS AUBER
Code banque: 30056
Code guichet: 00811
No compte: 0810133135
Clé RIB: 57
International identification:
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT: CCFRFRPP
Siret: 442 614 384 00042
APE 741Ao
No TVA intracommunautaire: FR 76442614384

Collection of Purchases – Storage fees

Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made to Osenat.

Purchased lots will become available only after payment in full has been made.

Storage fees will be charged by Osenat to purchasers who have not collected their items within 15 days from the sale as follows :

- 10 € per day for furniture
- 5 € per day for object or paintings

Export

Buyers should always check whether an export licence is required before exporting. It is the buyer's sole responsibility to obtain any relevant export or import licence. The denial of any licence or any delay in obtaining licences shall neither justify the rescission of any sale nor any delay in making full payment for the lot. Osenat can advise buyers on the detailed provisions of the export licensing regulations and will submit any necessary export licence applications on request.

However, Osenat cannot ensure that a licence will be obtained. Local laws may prohibit of some property and/or may prohibit the resale of some property in the country of importation. As an illustration only, we set out below a selection of the categories of works or art, together with the value thresholds above for which a French «certificat pour un bien culturel» (also known as «passport») may be required so that the lot can leave the French territory; the thresholds indicated in brackets is the one required for an export licence application outside the EU, when the latter differs from the national threshold.

- Pictures entirely made by hand on any support and of any material, of more than 50 years of age : euros 150,000
- Furniture and objects, carpets, tapestries, clocks of more than 50 years of age : euros 50,000
- Watercolors, gouaches and pastels of more than 50 years of age euros 30,000
- Original sculptures and copies of more than 50 years of age euros 50,000
- Books of more than 100 years of age euros 50,000
- Vehicles of more than 75 years of age

euros 50,000

- Drawings of more than 50 years of age

euros 15,000

- Prints, lithographs and posters of more than 50 years of age

euros 15,000

- Photographs, films and negatives of more than 50 years of age

euros 15,000

- Printed maps of more than 100 years of age

euros 15,000

- Incunabula and manuscripts (EU whatever the value is)

euros 1,500

- Archaeology pieces of more than 100 years of age, originating directly from excavations (i)

- Archaeology pieces of more than 100 years of age, not originating directly from excavations euros 1,500

- Parts of Historical, Religious or Architectural monuments of more than 100 years of age (i)

- Archives of more than 50 years of age (EU whatever the value is)

euros 300

(i) Application for licence for these categories is subject to the nature of the item.

Preemption right

The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction.
In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyers position.

Catalogue descriptions

Osenat/Osenat shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any notices posted in the salesroom prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sales, as is consistent with its role of an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Photos : Christian Martin

Conception / réalisation : Osenat



ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

TÉLÉPHONES

COLLECTION PERINET MARQUET

Samedi 18 Mars 2017 à 15h

OSENAT FONTAINEBLEAU
9-11 rue Royale, 77300 Fontainebleau
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62

Formulaire à retourner au
Fax : 00 33 (0)1 64 22 38 94

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées. Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente.

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou un extrait d'immatriculation au R. C. S.

Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés.

Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. La Société OSENAT Fontainebleau n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

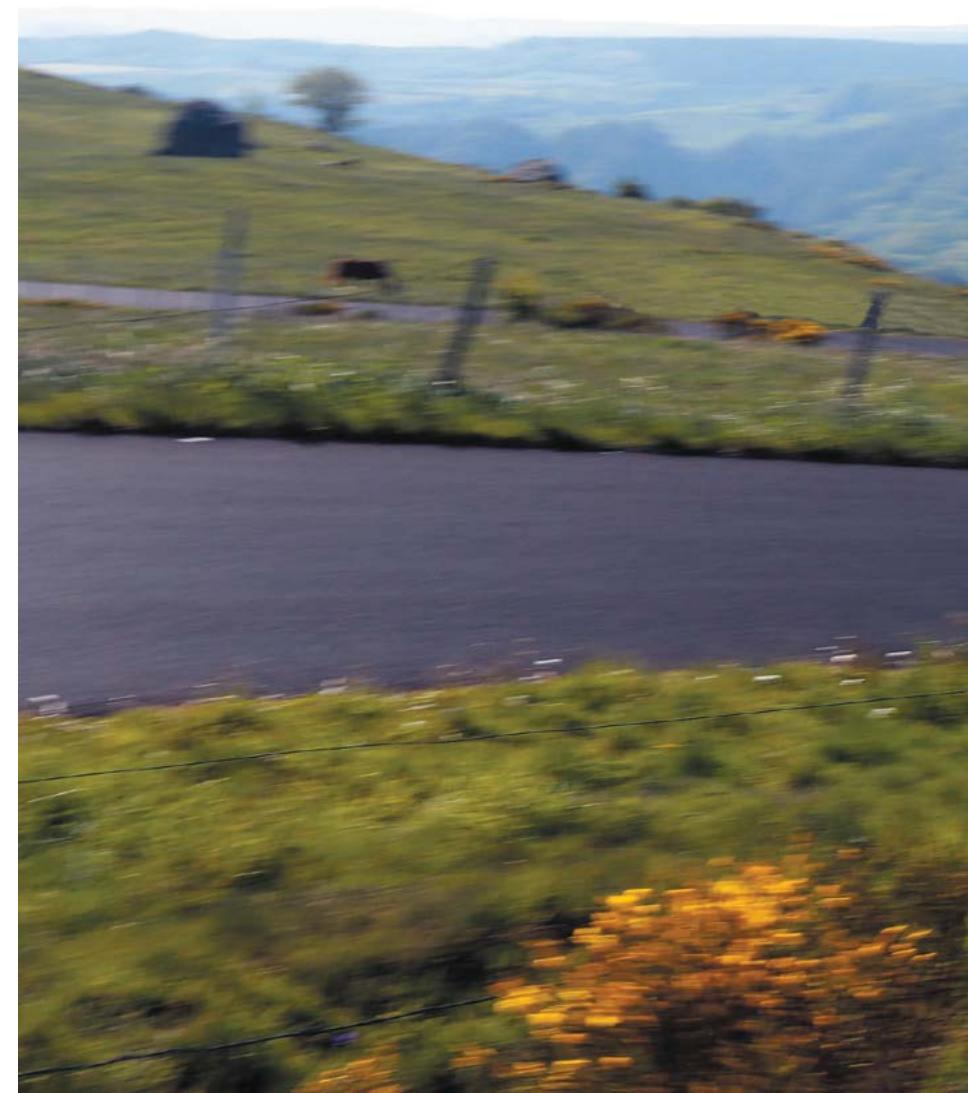
NOM / NAME	
ADRESSE / ADDRESS	
ADRESSE E-MAIL / E-MAIL ADDRESS	
N° DE TELEPHONE / TELEPHONE	N° DE TELECOPIE / FAX

NO DE LOT / TITRE OU DESCRIPTION / ENCHÈRE EN € /
LOT NUMBER TITLE / DESCRIPTION HAMMER PRICE IN €
(hors frais de vente et hors TVA) / (excluding buyer's premium and VAT)

	€
	€
	€
	€
	€
	€
	€
	€
	€

SIGNATURE / SIGNATURE	DATE / DATE
-----------------------	-------------

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)
Required bank reference







MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES ■ AUCTION HOUSE